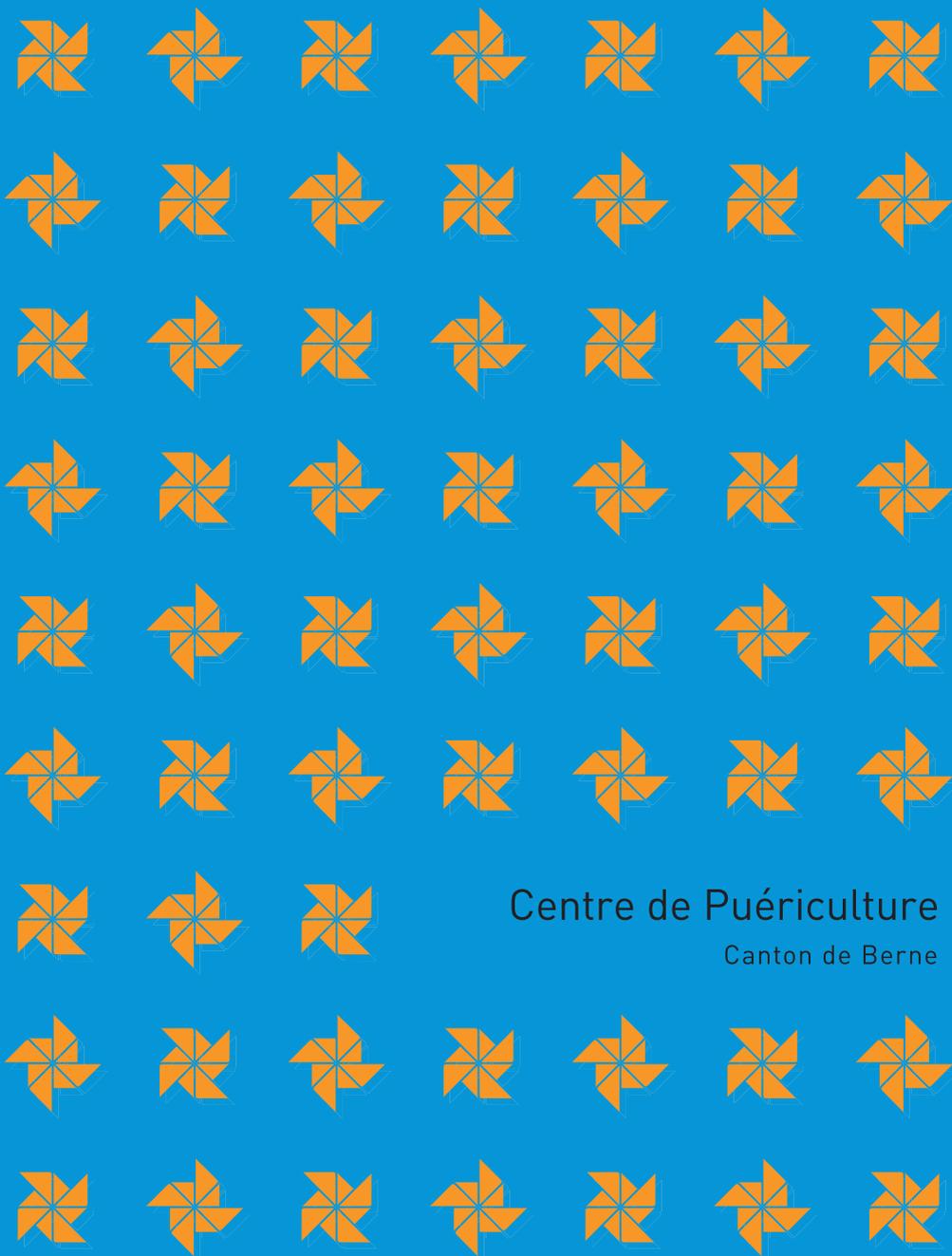


# Rapport annuel 2015



Centre de Puériculture

Canton de Berne

## Interview de la présidente



Suzanne Brunner  
Présidente

Mi-juin 2016, après huit années de présidence, Suzanne Brunner transmettra le flambeau à l'actuelle vice-présidente, Christine Schnegg. La présidente sortante fait la rétrospective d'une période mouvementée.

**Suzanne Brunner, en 2015, le canton a alloué une augmentation des subventions pour les frais généraux de l'association – et cela à une époque où l'on économise à tout va. Comment l'expliquez-vous?**

C'est en juin 2008 qu'a été fondée la nouvelle association «Centre de Puériculture du canton de Berne». Depuis lors, nous avons constamment enrichi nos offres, à l'instar de la qualité des prestations. Dans le même temps, il a fallu mettre sur pied la direction à l'interne et développer un système de conduite. Au cours de cette phase pionnière, nous avons d'emblée accordé une importance toute particulière à la clarté des structures et des processus, ainsi qu'à la mise en place d'instruments de soutien. Au niveau du contenu, nous avons veillé à une professionnalisation permanente de nos services. Le Centre de Puériculture occupe une bonne position stratégique et accomplit un travail en réseau apprécié, son mandat de prestations est mis en œuvre et rempli conformément aux attentes. De nouveaux concepts ont été développés, des coopérations importantes ont pu être instaurées. Alors que nous disposions des ressources nécessaires pour les prestations de services et l'infrastructure, celles-ci manquaient au management pour pouvoir ancrer les acquis durant la phase de mise en place et mettre en route de nouvelles tâches. En 2015, il est devenu évident que nous avons atteint les limites du possible.

**Cette augmentation peut tout à fait être interprétée comme une marque d'appréciation et de considération de la part du canton.** Oui, et cela nous a beaucoup réjouis et confortés dans notre mission. Manifestement, le canton nous considère comme un partenaire professionnel. Dans le cadre de notre retraite stratégique 2010, nous avons déclaré que nous ferions en sorte que le Centre de Puériculture Canton de Berne (CP-BE) soit, d'ici à 2015, la principale organisation

de référence dans le domaine de la petite enfance. Cet objectif, nous l'avons atteint! Le fait que le canton nous octroie davantage de subventions en ces temps difficiles est effectivement une marque de reconnaissance de notre performance.

**Au cours de ces huit années, le comité a lui aussi connu des changements notables. En suivant quelle stratégie?**

Il importait que les membres du comité disposent d'une expérience professionnelle dans leurs secteurs respectifs et puissent soutenir la directrice dans les questions y relatives. Nous tenions aussi à ce que toutes les régions y soient représentées dans la mesure du possible, en particulier le Jura bernois. Voilà 18 ans que j'œuvre au sein des services de puériculture. Dans la foulée de la réorganisation, le travail du comité s'est professionnalisé. Nous ne sommes pas seulement plus efficaces, mais également plus attractifs. Avant la fusion, nous n'étions pas parvenus à convaincre des hommes de travailler au sein du comité. Aujourd'hui, le rapport est de quatre à trois: quatre hommes, trois femmes.

**L'actuel CP-BE est né en 2008 de la fusion de 26 organismes responsables des centres de puériculture dans les régions. Vous avez vécu tout ce processus de transformation. Quel a été votre principal défi?**

Acquérir les collaboratrices à notre cause, être à l'écoute de leurs questions et de leurs appréhensions, leur montrer qu'elles étaient prises au sérieux a été un grand défi, dont j'avais tout d'abord sous-estimé l'ampleur. Mais le principal défi avant la fusion a été de convaincre les 26 organismes existants, qui fonctionnaient chacun à leur façon dans les quatre régions, des avantages de la nouvelle forme d'organisation, de les persuader de dissoudre leur association dans l'intérêt de la création d'une nouvelle structure cantonale et, partant, de donner leur approbation à la fusion. Au cours de cette période, j'ai passé beaucoup de temps au téléphone et participé à un bon nombre de réunions!

**Qu'est-ce qui vous tenait personnellement le plus à cœur?**

Je tenais à créer une organisation en mesure de se confronter aux nouveaux défis sociétaux et politiques. Une organisation susceptible d'assurer à tous les parents de tout le canton des services de haute qualité, indépendamment de leur origine et de leur domicile. Et je tenais aussi beaucoup à fournir à nos collaboratrices et collaborateurs des conditions leur permettant d'empoigner jour après jour leurs tâches exigeantes avec toute la motivation requise.

**De quoi êtes-vous particulièrement fière?**

A l'échelle nationale, notre organisation occupe une position de pointe dans le domaine des services de puériculture. Nous disposons d'une structure professionnelle, reposant sur des collaboratrices qualifiées, avec des conditions de travail uniformes et des possibilités de formation continue. Nos compétences sont reconnues, et j'en suis fière! Ce succès, nous le devons à la direction opérationnelle proactive de Luzia Häfliger, à la motivation et à l'engagement de nos collaboratrices et collaborateurs, ainsi qu'à la loyauté des membres de notre comité et à leur excellent travail en réseau. Qu'il me soit permis ici de les remercier toutes et tous chaleureusement!

## En constante évolution

Avant même que la stratégie de fusion soit intégralement mise en œuvre, nous sommes à nouveau en train de clarifier les besoins des parents et d'adapter notre offre en conséquence. Il se trouve en effet que les parents d'aujourd'hui n'ont plus tout à fait les mêmes besoins que ceux que nous avons interrogés dans le cadre de notre premier sondage réalisé en 2009. A cette époque, il était, par exemple, important d'aménager un bon site Internet; aujourd'hui, nous devons le rendre compatible smartphone! Et, alors qu'en 2009, nous nous étions attelés à une mise en place uniformisée des consultations téléphoniques, la demande actuelle se porte de plus en plus vers des offres en ligne.

La tendance accrue de l'habitat dans les zones à forte concentration urbaine nous amène à transférer des pourcentages de postes des régions dans les agglomérations – là où les chiffres des naissances sont à la hausse. Cela ne signifie toutefois nullement que nous réduisons nos services dans les régions. Notre principe reste inchangé: nous sommes sur place, là où les bébés viennent au monde, dans les centres de consultation de 365 communes ou au domicile des parents. Depuis la fusion, le profil professionnel de nos puéricultrices a considérablement évolué. De nouvelles offres et prestations sont venues s'ajouter aux activités de conseil. Cela permet à nos collaboratrices de se développer professionnellement – par exemple, dans le cadre d'une formation aux consultations de groupe, lesquelles seront bientôt proposées dans tout le canton, en plus des consultations individuelles. Rester toujours ouvertes à l'innovation et prêtes à relever de nouveaux défis, c'est là une des forces majeures de nos collaboratrices, à l'instar de leur grande flexibilité. Une flexibilité dont elles devront continuer à faire preuve dans les années qui viennent.



Luzia Häfliger  
Directrice

### **En phase de mise en œuvre**

Avec son concept «Développement de la petite enfance», le canton a donné un signal clair sur ses intentions et permis au Centre de Puériculture Canton de Berne de se positionner plus solidement. Le projet de coopération avec le Service psychologique pour enfants et adolescents du canton de Berne a été lancé dans l'ensemble du canton; nous l'avons évoqué en détail dans notre dernier rapport annuel. Cette année, deux autres projets sont en passe de se concrétiser. Leurs responsables en dressent ci-après un bref bilan intermédiaire.

#### **Coaching pour professionnels**

Depuis 2011, grâce à la mise en place et à l'utilisation des outils de détection précoce dans le domaine de la petite enfance, le Centre de Puériculture Canton de Berne a notablement développé ses compétences dans le domaine de la protection de l'enfant sur la base du volontariat. C'est grâce à cette stratégie que nous avons reçu le mandat de mettre notre savoir en la matière à la disposition d'autres institutions chargées elles aussi d'un mandat de détection précoce, mais ne disposant pas d'un mandat de conseil et de consultation explicite (mandat qui nous a été confié dans le domaine de la protection de l'enfant), et de coopérer avec elles dans le cadre d'un partenariat. Il en est résulté une nouvelle prestation de service, le «coaching pour professionnels», qui se concrétisera en 2016. Ce coaching sera proposé par des puéricultrices spécialement formées dans les domaines de la protection de l'enfant et du coaching. Elles disposent d'une expérience pratique dans le consulting avec des familles qui nécessitent un soutien souvent impératif. En tant que responsables régionales de la protection de l'enfant, elles offriront également un accompagnement y relatif à leurs collègues au sein même du Centre de Puériculture.

## Mise en réseau régionale

Le projet «Mise en réseau régionale dans le domaine de la petite enfance» a démarré l'an dernier avec 15 séances de lancement. Au regard de la densité variable de la population d'une région à l'autre, la participation a été partout réjouissante. Il s'est avéré que la mise en réseau des acteurs œuvrant dans le domaine de la petite enfance correspondait à un besoin concret. Des discussions ont été menées sur les besoins spécifiques de chaque région. Thèmes principaux: souhait de mise sur pied d'une plate-forme, vue d'ensemble des acteurs, profils des groupes professionnels et des offres, détermination des interconnexions, développement des connaissances concernant la détection précoce, protection des données, amélioration de l'accessibilité, passage de la petite enfance à la scolarité. Des priorités ont été fixées dans le traitement des différents thèmes et nous en avons tenu compte lors de la planification de la seconde rencontre.

Dès le début, il était clair qu'il fallait rechercher des professionnels tant sur le plan du contenu qu'au niveau des structures. C'est ainsi que, lors de la définition des régions, nous avons pris en compte des instruments existants (APEA ou arrondissements administratifs), ainsi que les particularités régionales, et opéré une subdivision ou un regroupement de certains arrondissements, dans le but de reproduire l'«espace social» spécifique. En principe, nous apportons notre soutien là où c'est nécessaire. Deux régions travaillaient d'ores et déjà en réseau (Berne et Bienne), une autre était en voie de mise sur pied (Haute-Argovie). Tandis que Berne et Bienne sont maintenant intégrées dans la mise en réseau régionale, la Haute-Argovie poursuit le projet sans soutien.

Nous avons toujours conçu ce projet de mise en réseau comme un processus. Il doit pouvoir croître et continuer à se développer. Contrôles et ajustements font partie du concept: à petite échelle en continu, à vaste échelle au terme de la phase pilote.

# Bilan au 31 décembre 2015

	31.12.2015	31.12.2014
	CHF	CHF
<b>Actifs</b>		
<b>Actif circulant</b>		
Liquidités	1 174 303.60	1 575 821.75
Créances résultant de livraisons et de prestations	633 371.42	134 880.15
Autres créances à court terme	2 058.70	3 562.45
Compte de régularisation actif	8 413.60	2 833.90
<b>Total actif circulant</b>	<b>1 818 147.32</b>	<b>1 717 098.25</b>
<b>Actif immobilisé</b>		
Immobilisations financières	57 312.46	156 504.85
Immobilisations corporelles		
Immobilisations corporelles meubles	139 747.40	161 611.85
Informatique et communication	87 001.50	76 968.45
Véhicules	2.00	3.00
Immobilisations incorporelles		
Logiciel	35 000.00	25 000.00
<b>Total actif immobilisé</b>	<b>319 063.36</b>	<b>420 088.15</b>
<b>Total actifs</b>	<b>2 137 210.68</b>	<b>2 137 186.40</b>

<b>Passifs</b>	Annexe	31.12.2015 CHF	31.12.2014 CHF
<b>Capitaux étrangers</b>			
Capitaux étrangers à court terme			
Dettes résultant de livraisons et de prestations		313 324.35	216 619.20
Dettes envers la SAP, sans intérêt		0.00	288 988.49
Autres dettes à court terme, sans intérêt		148 501.40	170 592.55
Comptes de régularisation passifs		156 135.40	146 890.00
<b>Total capitaux étrangers à court terme</b>		<b>617 961.15</b>	<b>823 090.24</b>
Capitaux étrangers et capitaux de fonds à long terme			
Capitaux de fonds affectés, sans intérêt:			
– projets «Miges Balù» et «klemon»	2	302 383.26	266 911.76
– projet «Mise en réseau régionale»	2	0.00	101.10
– projet «Coopération CP–SPE»	2	283 884.85	41 680.30
– projet «Détection précoce dans le domaine de la petite enfance»	2	16 985.50	0.00
– CAREUM	2	0.00	93 800.00
<b>Total capitaux étrangers et capitaux de fonds à long terme</b>		<b>603 253.61</b>	<b>402 493.16</b>
<b>Total capitaux étrangers</b>		<b>1 221 214.76</b>	<b>1 225 583.40</b>
<b>Fonds propres</b>			
Capital d'association	3	623 438.90	605 929.96
Réserves cumulées résultant d'un excédent de couverture subvention pour frais d'exploitation	3	292 557.02	305 673.04
<b>Total fonds propres</b>		<b>915 995.92</b>	<b>911 603.00</b>
<b>Total passifs</b>		<b>2 137 210.68</b>	<b>2 137 186.40</b>

# Compte de résultat 2015

	31.12.2015 CHF	31.12.2014 CHF
<b>Produits d'exploitation</b>		
Produit d'exploitation subvention	6 830 148.00	6 747 476.00
Produit d'exploitation subvention projets «Miges Balù» et «klemon»	119 000.00	119 000.00
Produit d'exploitation subvention projet «Mise en réseau régionale»	97 733.35	44 527.00
Produit d'exploitation subvention projet «Coopération CP-SPE»	450 000.00	128 929.95
Produit d'exploitation subvention projet «Détection précoce dans le domaine de la petite enfance»	33 746.50	0.00
Produit d'exploitation subvention CAREUM	0.00	100 000.00
Autres produits d'exploitation	15 792.30	8 920.15
Cotisations de membres	42 340.00	45 370.00
Dons	18 351.80	20 069.30
<b>Total produits d'exploitation</b>	<b>7 607 111.95</b>	<b>7 214 292.40</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Charges de personnel		
Salaires	- 5 149 912.85	- 4 884 731.80
Prestations sociales	- 767 254.30	- 729 397.90
Frais accessoires de personnel	- 163 600.70	- 130 164.35
Honoraires des prestations de tiers	- 34 040.90	- 19 939.70
Autres charges d'exploitation		
Charges d'entretien et d'exploitation	- 629 139.84	- 526 357.50
Charges d'information et de conseil	- 23 539.71	- 25 679.80
Frais de véhicules	- 145 981.00	- 136 523.00
Charges du bureau et de l'administration	- 423 771.86	- 506 186.22
Autres charges de fonctionnement	- 15 320.80	- 15 649.30
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>- 7 352 561.96</b>	<b>- 6 974 629.57</b>
<b>Total résultat d'exploitation</b>	<b>254 549.99</b>	<b>239 662.83</b>

	Annexe	31.12.2015 CHF	31.12.2014 CHF
<b>Total résultat d'exploitation</b>		<b>254 549.99</b>	<b>239 662.83</b>
Amortissements sur postes de l'actif circulant		- 86 065.95	- 73 643.55
Résultat financier	4	1 530.78	3 736.87
Charges et produits extraordinaires, uniques ou apériodiques	5	0.00	14 743.54
<b>Résultat avant variation de fonds</b>		<b>170 014.82</b>	<b>184 499.69</b>
Affectation aux capitaux de fonds projets		- 264 421.90	- 45 673.85
Prélèvement/Affectation au fonds CAREUM		98 800.00	- 69 700.00
<b>Résultat annuel (bénéfice + / perte -)</b>		<b>4 392.92</b>	<b>69 125.84</b>

# Annexe au 31 décembre 2015

## 1 Données sur les principes utilisés dans les comptes annuels

Les présents comptes annuels ont été établis pour la première fois conformément aux prescriptions de la législation suisse en la matière, en particulier selon les articles du Code des obligations relatifs à la comptabilité commerciale (art. 957 à 962 CO). Les chiffres de l'exercice précédent ont été adaptés en conséquence.

		31.12.2015 CHF	31.12.2014 CHF
<b>2 Evolution des capitaux de fonds affectés</b>			
Capital du fonds projets «Miges Balù» et «klemon»	Etat au 01.01	266 911.76	263 019.31
Affectation		35 471.50	3 892.45
<b>Total capital du fonds projets «Miges Balù» et «klemon»</b>	<b>Etat au 31.12</b>	<b>302 383.26</b>	<b>266 911.76</b>
Capital du fonds projet «Mise en réseau régionale»	Etat au 01.01	101.10	0.00
Prélèvement/Affectation		- 1 492.35	101.10
Compensation par bilan (régularisation)		1 391.25	0.00
<b>Total capital du fonds projet «Mise en réseau régionale»</b>	<b>Etat au 31.12</b>	<b>0.00</b>	<b>101.10</b>
Capital du fonds projet «Coopération CP-SPE»	Etat au 01.01	41 680.30	0.00
Remboursement SPE		11 761.80	0.00
Affectation		230 442.75	41 680.30
<b>Total capital du fonds projet «Coopération CP-SPE»</b>	<b>Etat au 31.12</b>	<b>283 884.85</b>	<b>41 680.30</b>
Capital du fonds projet «Détection précoce dans le domaine de la petite enfance»	Etat au 01.01	0.00	0.00
Affectation		16 985.50	0.00
<b>Total capital du fonds projet «Détection précoce dans le domaine de la petite enfance»</b>	<b>Etat au 31.12</b>	<b>16 985.50</b>	<b>0.00</b>
Capital du fonds CAREUM	Etat au 01.01	93 800.00	24 100.00
Prélèvement/Affectation		- 98 800.00	69 700.00
Compensation par bilan (régularisation)		5 000.00	0.00
<b>Total capital du fonds CAREUM</b>	<b>Etat au 31.12</b>	<b>0.00</b>	<b>93 800.00</b>

<b>3 Evolution fonds propres</b>		31.12.2015 CHF	31.12.2014 CHF
Capital de l'association	Etat au 01.01	605 929.95	583 327.64
Part résultat annuel		17 508.95	22 602.31
<b>Total capital de l'association</b>	Etat au 31.12	<b>623 438.90</b>	<b>605 929.95</b>
Réserves résultant d'un excédent de couverture subvention pour frais d'exploitation	Etat au 01.01	305 673.05	259 149.52
Part résultat annuel		- 13 116.03	46 523.53
<b>Total réserves cumulées résultant d'un excédent de couverture subvention pour frais d'exploitation</b>	Etat au 31.12	<b>292 557.02</b>	<b>305 673.05</b>
<b>Total fonds propres</b>	Etat au 31.12	<b>915 995.92</b>	<b>911 603.00</b>
Récapitulation affectation résultat annuel			
Capital de l'association		17 508.95	22 602.31
Réserves issues du bénéfice		- 13 116.03	46 523.53
<b>Total résultat annuel</b>		<b>4 392.92</b>	<b>69 125.84</b>

<b>4 Résultat financier</b>		31.12.2015 CHF	31.12.2014 CHF
Produits		1 868.71	4 022.20
Charges		- 337.93	- 285.33
<b>Total résultat financier</b>		<b>1 530.78</b>	<b>3 736.87</b>

<b>5 Charges et produits extraordinaires, uniques ou apériodiques</b>		31.12.2015 CHF	31.12.2014 CHF
Produits		0.00	20 822.00
Charges		0.00	- 6 078.46
<b>Total charges et produits extraordinaires, uniques ou apériodiques</b>		<b>0.00</b>	<b>14 743.54</b>

<b>6 Comptes séparés compte de résultat</b>	31.12.2015 CHF	31.12.2014 CHF
<b>Résultats multiplicateurs (parents, institutions spécialisées)</b>		
Produits multiplicateurs	0.00	3 710.00
Charges de personnel multiplicateurs	0.00	- 3 600.00
<b>Total résultats multiplicateurs (parents, institutions spécialisées)</b>	<b>0.00</b>	<b>110.00</b>
<b>Résultats projets «Miges Balù» et «klemon»</b>		
Contribution de la convention de prestations projets «Miges Balù» et «klemon»	119 000.00	119 000.00
Charges de personnel «klemon»	- 36 749.05	- 39 905.05
Charges de matériel «klemon»	- 4 007.50	- 5 077.45
Charges de personnel «Miges Balù»	- 34 407.55	- 43 737.85
Charges de matériel «Miges Balù»	- 8 364.40	- 26 387.20
Alimentation capital du fonds projets «Miges Balù» et «klemon»	- 35 471.50	- 3 892.45
<b>Total résultats projets «Miges Balù» et «klemon»</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>Résultats projet «Mise en réseau régionale»</b>		
Contribution de la convention de prestations projet «Mise en réseau régionale»	97 733.35	44 527.00
Charges de personnel «Mise en réseau régionale»	- 87 496.30	- 32 840.30
Charges de matériel «Mise en réseau régionale»	- 11 729.40	- 11 585.60
Prélèvement / Alimentation capital du fonds projet «Mise en réseau régionale»	1 492.35	- 101.10
<b>Total résultats projet «Mise en réseau régionale»</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>Résultats projet «Coopération CP – SPE»</b>		
Contribution de la convention de prestations projet «Coopération CP – SPE»	450 000.00	128 929.95
Charges de personnel «Coopération CP – SPE»	- 203 245.15	- 27 682.85
Charges de matériel «Coopération CP – SPE»	- 16 312.10	- 59 566.80
Alimentation capital du fonds projet «Coopération CP – SPE»	- 230 442.75	- 41 680.30
<b>Total résultats projet «Coopération CP – SPE»</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>Résultats CAREUM</b>		
Subvention SAP CAREUM	0.00	100 000.00
Coûts CAREUM	- 98 800.00	- 30 300.00
Prélèvement / Alimentation capital du fonds CAREUM	98 800.00	- 69 700.00
<b>Total résultats CAREUM</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

	31.12.2015 CHF	31.12.2014 CHF
<b>Produits et charges de l'association</b>		
<b>Produits de l'association</b>		
Cotisations de membres	42 340.00	45 370.00
Revenu du capital de l'organisme responsable	1 675.10	1 878.80
Dons	18 351.80	20 069.30
<b>Total produits de l'association</b>	<b>62 366.90</b>	<b>67 318.10</b>
<b>Charges de l'association</b>		
Rémunération association	- 34 083.05	- 31 842.60
Dépenses à charge des cotisations de membres	- 10 618.90	- 12 706.20
Taxes, frais sur la fortune de l'organisme responsable	- 156.00	- 166.99
<b>Total charges de l'association</b>	<b>- 44 857.95</b>	<b>- 44 715.79</b>
<b>Total produits et charges de l'association</b>	<b>17 508.95</b>	<b>22 602.31</b>

<b>7 Autres données</b>	31.12.2015 CHF	31.12.2014 CHF
Engagements de leasing non portés au bilan	9 150.75	0.00
Engagements résultant d'engagements de location à long terme	1 578 654.35	1 040 769.35
Engagements à l'égard d'institutions de prévoyance	668.70	0.00

<b>8 Effectif des collaboratrices et collaborateurs</b>	31.12.2015	31.12.2014
Nombre de postes à plein temps en moyenne annuelle	56	56

# Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) du Centre de Puériculture Canton de Berne pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe à la direction alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Berne, le 19 février 2016

GFELLER + PARTNER AG

Peter Schmid  
Expert-comptable diplômé  
Expert-réviseur agréé  
(Réviseur responsable)

Rudolf Mahnig  
Expert-comptable diplômé  
Expert-réviseur agréé

## Faits et chiffres

Fonction	Postes	Collaborateurs(trices)
Directrice	1,0	1
Responsables régionales	2,7	4
Secrétariat général	5,1	10
Puéricultrices	47,0	90
Nettoyage des locaux		15
Collaborateurs(trices) bénévoles		69 → heures travaillées: 1 009

Chiffres de l'année 2014* (les chiffres de l'année 2015 ne seront homologués par la SAP qu'en été 2016)	
Naissances dans le canton de Berne	9 731
Premières consultations durant la première année de vie	6 178
Consultations de personnes assurant la prise en charge éducative d'enfants âgés de 0 à 5 ans	53 274

\* Cette statistique ne tient pas compte des 410 conseils anonymes en ligne ni des 17 010 appels téléphoniques pour la permanence téléphonique, une offre que les parents peuvent solliciter tous les jours entre 8 et 11 heures.

# Organisation

## **Direction**

Centre de Puériculture Canton de Berne

Luzia Häfliger, directrice

Maison des Générations de Berne

Bahnhofplatz 2

3011 Berne T 031 370 00 20

E-mail [direction@cp-be.ch](mailto:direction@cp-be.ch)

## **Comité 2015**

Suzanne Brunner, présidente

Christine Schnegg-Affolter, vice-présidente

Miriam Albisetti, Manfred Bühler, Markus Egger, Hans-Peter Obrist,

Adrian Vonrüti

## **[www.cp-be.ch](http://www.cp-be.ch)**

Visitez notre site Internet. Cette plate-forme d'information interactive, conviviale et clairement structurée guide les utilisateurs vers diverses rubriques du Centre de Puériculture.

Vos réactions – même critiques – sont les bienvenues!

### **Devenir membre**

Fin 2015, notre association comptait 808 membres et nous nous félicitons de la «grande famille du Centre de Puériculture» dans le canton de Berne.

S'inscrire en ligne sous [www.cp-be.ch](http://www.cp-be.ch) > Soutien > Devenir membre

Nous remercions cordialement tous les membres et donateurs de leur confiance et leur soutien précieux!

### **Donateurs 2015**

AEK Bank 1826, Thun; Burgergemeinde Interlaken; Burgergemeinde Kallnach; Les femmes de la Paroisse de Péry-La Heutte; Frauenverein Dürrenroth; Frauenverein Ittigen; Gemeinnütziger Frauenverein Uetendorf; Genossenschaft Elektra, Jegenstorf; Gesellschaft zu Ober-Gerwern, Bern; Gesellschaft zu Schuhmachern, Bern; KG Bätterkinden; KG Beatenberg; KG Buchholterberg; Ev.-ref. KG Burgdorf; KG Eggiwil; KG Eriswil; KG Erlach-Tschugg; KG Hasle bei Burgdorf; KG Heimberg; KG Hindelbank; KG Huttwil; Ev.-ref. KG Ins; Ref. KG Jegenstorf-Urtenen; KG Kehrsatz; KG Kirchlindach; KG Koppigen; KG Krauchthal; KG Lauperswil; KG Lyss; KG Oberbalm; KG Thierachern; KG Trachselwald; KG Vechigen; KG Walterswil; KG Wynigen; Landfrauenverein Huttwil-Umgebung; Verband Thuner Amtsanzeiger, Thun; Jan Tobias Wagner, Bern; Sabine Zehnder Schlapbach, Bern.



[www.cp-be.ch](http://www.cp-be.ch)

Notre site – une plate-forme d’information attrayante,  
conviviale et interactive

Centre de Puériculture  
Canton de Berne



Direction  
Maison des Générations de Berne Bahnhofplatz 2 3011 Berne T 031 370 00 20  
E-mail [direction@cp-be.ch](mailto:direction@cp-be.ch)  
[www.cp-be.ch](http://www.cp-be.ch)